



Communiqué de presse
Mercredi 22 janvier 2003

**RÉUNION THEMATHIQUE SUR L'ENVIRONNEMENT
A OTEVOZ
MARDI 21 JANVIER 2003**

Après les réunions publiques de Morestel (Isère) le 3 décembre 2002, Apremont (Savoie) le 10 décembre 2002, Saint-Savin (Isère) le 11 décembre 2002 et Pont de Beauvoisin le 17 décembre 2002, c'est la commune d'Optevoz (Isère) qui a accueilli la première réunion thématique consacrée à l'environnement. Organisée dans le cadre du débat public sur le remplacement de la ligne à 400 000 volts entre Lyon et Chambéry, cette réunion a accueilli plus de 80 personnes dans la salle des fêtes d'Optevoz.

Le président de la Commission Particulière du Débat Public (CPDP), Michel Delhommez, a présenté le principe du débat public. Henri Comte, membre de la CPDP, a exposé ensuite le cadre juridique de ce débat. Yves François, également membre de la CPDP et animateur de la soirée, a laissé la parole aux différents experts.

Les aspects réglementaires de l'environnement ont d'abord été évoqués. MM. Michel Hersemul et Guillaume Le Réveillé, respectivement responsable de la division contrôle de l'électricité à la DRIRE Rhône-Alpes et chef du service de protection et de gestion des espaces à la DIREN Rhône-Alpes, ont expliqué la procédure de suivi des études du projet, notamment les études d'impact avec les différentes étapes préliminaires et le rôle des études de détail afin d'optimiser l'emplacement de chaque pylône. Profitant de ces deux interventions, M. Pilate, Responsable du département juridique de RTE, est revenu sur le principe des indemnités liées à la gêne visuelle que peuvent constituer ces infrastructures ainsi qu'à leur emprise au sol.

Puis ont été présentées les études d'environnement par RTE. Mme Alvarez, gérante du cabinet d'études Géonomie, a présenté la synthèse des données et le tableau des contraintes environnementales. M. Jean-Claude Juredieu spécialiste des images de synthèses à RTE a montré une reconstitution par images de synthèse de l'insertion des lignes dans l'environnement. M. de Gromard, Délégué général du Syndicat professionnel des fabricants de fils et câbles électriques, puis M. Croguennoc, de RTE, ont justifié la complexité de l'enfouissement d'une telle infrastructure d'une part à cause de contraintes techniques mais aussi technologiques importante et d'autre part, à cause des coûts extrêmement élevés.

M. Lheureux, spécialiste du paysage du Parc Naturel Régional de la Chartreuse, a conclu ces exposés en revenant de façon plus précise sur la notion même de paysage.

Le public a eu la possibilité de poser des questions et d'apporter ses témoignages. Des habitants ont réaffirmé leur opposition à l'option nord notamment en avançant l'argument de la sécurité. Un représentant du Conservatoire des espaces naturels de l'Isère a appelé l'attention sur la récente création d'une réserve naturelle sur le tracé Nord qui doit être prise en considération. Certaines associations ont également soutenu le projet de ligne au sud du fait de l'existence d'une infrastructure évitant ainsi la création d'un second ouvrage.

Cette réunion, sans jamais perdre son ton cordial et respectueux, s'est terminée par un pot de l'amitié qui a permis aux personnes intéressées de poursuivre les discussions avec les experts, les membres de la CPDP et l'équipe RTE.

Le débat se poursuit avec le site www.debatlyonchambéry.org et le numéro vert (0 805 100 001). Les deux prochaines réunions porteront sur les thèmes de la santé le 4 février aux Marches et la politique énergétique de la France le 18 février à Bourgoin Jallieu.

Contacts

Commission Particulière du Débat Public
Ligne électrique à 400 000 volts de Lyon à Chambéry
59 rue du Commandant Perceval - 73 000 Chambéry
www.debatlyonchambéry.org
Tél. : 04 79 68 56 10/Fax : 04 79 68 56 14

Agence Isabelle Dejeux
Cyril Chenu
8, rue Joseph Serlin - 69 001 Lyon
cyril@agence-idejeux.fr
Tél. : 04 72 07 44 90 / Fax : 04 72 07 44 99